

Faire vivre l'intercommunalité !



Pascal FORTOUL

Président de l'ADGCF, Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais - 38 Isère

L'édition 2009 de l'annuaire de notre association, l'ADGCF (Association des Directeurs Généraux des Communautés de France) est l'occasion, à la fois de faire le bilan de cette année écoulée et d'engager l'association vers de nouveaux objectifs, vers de nouveaux défis, pour l'année 2009 – 2010.

Tout d'abord, un grand MERCI aux 500 collègues DG et DGA qui ont fait le choix d'adhérer à notre association qui a connu de profonds bouleversements suite au renouvellement municipal de 2008. Ce renouvellement et les choix professionnels de certains collègues m'ont conduit en octobre 2008, à la présidence de cette association dont je suis membre depuis le début des années 1990.

Un président délégué, en la personne de Jean-Paul VOGEL, DGS du Grand Besançon, un bureau dynamique et assidu mais aussi des délégués régionaux investis, permettent -à mes côtés- d'assurer le fonctionnement de cette association qui a su, au cours des derniers mois, se mobiliser sur des dossiers fondamentaux.

Au-delà, l'association ne manque pas d'ambition pour les mois et les années à venir.

Merci aussi à l'AdCF (Assemblée des Communautés de France), au travers de son président, Daniel DELAVEAU et son délégué général, Nicolas PORTIER qui, par son soutien logistique, permet un fonctionnement régulier de l'association tout en garantissant notre indépendance de réflexion et de jugement.

UNE ANNÉE RICHE DE RENCONTRES

Entre octobre 2008 et septembre 2009, l'association a réuni à 9 reprises le bureau élargi, l'occasion donc de faire vivre notre association.

Par ailleurs, une demi-douzaine de rencontres nationales ont eu lieu, avec la caractéristique de réunir un nombre important de collègues, avec à chaque fois de nouveaux venus.

L'activité régionale n'a pas été en reste : une douzaine de réunions régionales ont eu lieu en 2009, permettant de décliner les thèmes nationaux que nous avons abordés.

L'année qui vient de s'écouler reste marquée par plusieurs temps forts :



- **Celui de la publication du rapport BALLADUR !**

Dès le départ en novembre 2008, l'association a fait le choix d'accompagner cette réflexion, ce qui nous a conduit, le 1er avril 2009, à accueillir André VALLINI, membre de la commission BALLADUR pour nous commenter le rapport qui venait de sortir.

A cette occasion, près de 120 collègues se sont réunis à Paris. Cette réflexion sur le rapport BALLADUR a été déclinée en région, avec un certain nombre de temps forts, comme la rencontre le 29 mai 2009, à l'ENACT d'Angers ou la rencontre interrégionale Rhône-Alpes, Auvergne, au mois de juin dernier qui a permis d'accueillir Dominique PERBEN, membre lui aussi de la commission BALLADUR et le sénateur COURTOIS.

Au-delà du rapport BALLADUR, les thèmes de réflexion ont été nombreux : le Grenelle de l'Environnement, l'avenir de la compétence urbanisme, la taxe professionnelle et les perspectives en matière de ressources fiscales...

- **L'organisation des Universités d'Été, les 7 et 8 juillet derniers, au Grand Bornand.**

Sur le thème « **Les intercommunalités comme territoires de projet** » : nous avons réuni sur 2 jours plus de 100 collègues et le contenu fut salué par l'ensemble des participants.

Le projet est la source même de l'intercommunalité, il est apparu au moment d'un renouvellement important au niveau de notre association, de « jeter » à nouveau les bases de la vision que l'on est susceptible de partager en la matière.

Par ailleurs, cette notion de projet interpelle aussi notre pratique en matière de conduite de nos structures intercommunales.

L'intercommunalité s'est construite avec des « développeurs » et aujourd'hui, elle est naturellement investie par des « manageurs ».

L'aménagement du territoire est une « matière lente » et compte-tenu de l'enjeu que représente aujourd'hui

il apparaît nécessaire et indispensable que l'association puisse se mobiliser auprès de l'ensemble des élus, députés et sénateurs, afin de faire valoir les positions de notre association sur des questions fondamentales concernant l'avenir de l'intercommunalité."

l'intercommunalité, il apparaît fondamental que les Directeurs Généraux de Communautés puissent à la fois concilier la dimension managériale et la dimension de développeur dans une gouvernance renouvelée.

Il y a donc dans cette question du projet de territoire et de sa conduite, la reconnaissance même de l'intercommunalité. C'est un enjeu fondamental pour les années à venir.

Pour nous, Directeurs Généraux, il était important d'y consacrer deux jours dans le cadre de nos Universités d'Été.

DES DÉFIS À RELEVER

L'année qui s'ouvre doit nous permettre – au niveau de notre association – de relever un certain nombre de défis pour faire en sorte que l'association soit présente et dynamique sur la scène de l'intercommunalité.

- **Accompagner et influencer** : au moment du projet de loi relatif aux collectivités territoriales, dont un avant-projet nous a été communiqué durant l'été 2009, il apparaît nécessaire et indispensable que l'association puisse se mobiliser auprès de l'ensemble des élus, députés et sénateurs, afin de faire valoir les positions de notre association sur des questions fondamentales concernant l'avenir de l'intercommunalité.

- **Poursuivre la réflexion** : sur les thèmes liés au Grenelle (I et II) de l'Environnement, sur les finances (agrégation comptable, pacte financier et fiscal...), sur l'organisation des services publics, sur les ressources de l'intercommunalité, la compréhension de l'attente de nos citoyens en la matière, sur la mutualisation, sur l'inter-intercommunalité, sur nos relations avec les échelons supra que sont les Départements et les Régions...

La priorité étant, à l'heure actuelle, de répondre aux interrogations nombreuses de nos collègues sur l'avenir des ressources de l'intercommunalité car aujourd'hui, beaucoup de DGS sont dans l'incapacité de construire une perspective financière et budgétaire demandée légitimement par les élus.

- **Construire un outil moderne de communication entre les membres de l'association.**

L'association doit pouvoir faire connaître à tous, ses travaux, ses réflexions et doit permettre à tout moment des échanges de point de vue, des échanges de pratique...

Il convient – aujourd'hui – de construire un outil qui permette à tous les membres d'échanger et qui donne une lisibilité à l'action menée par l'association vis-à-vis de nos partenaires.

Il s'agit d'une priorité pour les mois qui viennent dans le fonctionnement de l'ADGCF.

- **Ouvrir l'association :** au-delà des DGS de l'ensemble des communautés – petites et grandes – il apparaît important aujourd'hui que l'association soit ouverte aux DGA, aux retraités qui souhaitent poursuivre leurs réflexions et qui sont en capacité de donner du temps à l'association et à ceux qui ont œuvré pour l'intercommunalité, les années passées et qui, pour des raisons professionnelles, sont aujourd'hui en poste sur d'autres collectivités. La refonte de nos statuts doit en tenir compte.

- **Enfin défendre nos droits :** même si l'on n'est pas un syndicat, il va de soi, que nous resterons mobiliser sur deux aspects fondamentaux :

La parité pleine et entière dans le statut de la fonction publique territoriale des agents de l'intercommunalité et des communes ;

L'accompagnement de nos collègues en difficulté professionnelle.

“ Des relations étroites avec les autres organisations professionnelles, les syndicats sont une nécessité pour faire comprendre nos démarches, notre ambition.”

Des relations étroites avec les autres organisations professionnelles, les syndicats sont une nécessité pour faire comprendre nos démarches, notre ambition...

Voilà les défis que nous devons relever au cours de l'année à venir et en conclusion, je souhaite rappeler que ***l'intercommunalité est diverse, variée... c'est une force*** et c'est aujourd'hui, un leurre que de croire que tout peut être simple et uniforme.

Notre association doit justement rassembler cette diversité sur la base de fondamentaux communs, dont certains ont pu être rappelé lors de nos Universités d'Été du Grand Bornand.

L'intercommunalité n'est qu'à ses débuts, une année fondamentale peut s'ouvrir, la réflexion de toutes et de tous, est nécessaire, c'est pourquoi je vous invite à vous investir au sein de l'ADGCF et à faire partager à tous vos collègues, DGA et DGS, cette ambition, afin de faire vivre pleinement l'intercommunalité.

Pascal FORTOUL,
Président de l'ADGCF,
Directeur Général des Services de la Communauté
d'Agglomération du Pays Voironnais

38 Isère